

# PRINCIPALES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES PLANS D'EAU ET ZONES D'EAUX CALMES DU BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT



Depuis plusieurs années, le territoire voit arriver de nouvelles plantes exotiques envahissantes, susceptibles d'avoir un impact sanitaire, environnemental, social, et économique. Ce document vise à alerter les agriculteurs et propriétaires du territoire, et à leur donner quelques éléments visuels simples pour signaler rapidement leur présence.

## Une espèce exotique envahissante : quels dangers ?

Ces espèces sont souvent introduites pour l'ornement, ou accidentellement depuis les aquariums, par méconnaissance de leur potentiel impact. En milieu aquatique tout particulièrement, le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) recense régulièrement de nouvelles invasives, en particulier inféodées aux zones d'eaux calmes et plans d'eau.

Ces espèces ont le plus souvent une production de biomasse rapide et importante, qui se regénère chaque année, entraînant un comblement prématuré des mares et plans d'eau, et une banalisation des milieux par disparition progressive de la flore et la faune locale. Un plan d'eau sera ainsi très rapidement recouvert en totalité, et une prairie difficilement exploitable.

On imagine sans difficulté les conséquences néfastes d'une colonisation d'une telle ampleur :

- pour la biodiversité : sa présence concurrence la flore locale, bloquant la lumière et générant une chute de la teneur en oxygène dans l'eau.
- pour l'agriculture : à terme, le comblement du plan d'eau par la matière organique produite rend difficile l'irrigation. Les prairies quant à elles deviennent impâturables.
- pour le tourisme : en secteurs fréquentés par des canoés-kayaks, la navigabilité devient complexe voire impossible.

Preuve de la préoccupation générée par cette colonisation : la plupart sont interdites de commercialisation, de transport et d'introduction en France.



#### LE MYRIOPHILLE DU BRESIL

Confusion possible avec le Myriophille en épis (non exotique)



#### **LES JUSSIES**

Elles présentent la particularité de ne pas être qu'aquatiques. On peut ainsi les retrouver sur les berges ou les zones humides.





#### **LE GRAND LAGAROSIPHON**



### L'ELODEE DU CANADA

Pas encore recensée sur le bassin versant Aveyron, elle est cependant présente à proximité immédiate.





#### **Lutter?**

Plusieurs opérations test ont été menées ces dernières années par le SMBV2A sur des sites où la plante était déjà très installée. A ce jour, les résultats sont plus que mitigés, laissant apparaître que dès lors que la pression de lutte est relâchée, ces plantes recolonisent le milieu. Aussi, il est fondamental de **lutter dès son apparition** pour pouvoir l'éradiquer, ce qui implique une **reconnaissance rapide** de l'espèce et une **veille et un signalement** par les agriculteurs et propriétaires eux-mêmes.

La plupart de ces espèces exotiques envahissantes se reproduisent essentiellement par bouturage, ce qui signifie qu'un fragment de quelques centimètres seulement, oublié, emporté par les eaux, par l'homme ou par un animal, suffit à reconstituer une nouvelle plante.

Ce n'est donc pas forcément une bonne idée de débroussailler, de couper ou d'arracher soi-même.

Afin de limiter les risques de confusion avec une autre espèce, et de proposer un plan de lutte le plus adapté possible, vous pouvez contacter, le plus rapidement possible l'Adasea d'Oc, ou le SMBV2a qui pourront se déplacer sur le terrain et vous accompagner techniquement.



Vous découvrez l'une des plantes de ce guide, ou vous avez des doutes sur le caractère envahissant d'une autre espèce. CONTACTEZ sans attendre :



Chloé Fournel Technicienne milieux aquatiques, Ligne directe: 06.07.63.07.40 / Standard: 05.65.63.58.21

Syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont (SMBV2A)
16, rue de la Muraille-12390 RIGNAC
www.aveyronamont.fr



### Emmanuel GILHODES

Chargé de missions écologie & environnement

Mail: emmanuel.gilhodes@adasea.net

Tél.: 05 65 73 76 75 - Portable: 06 80 99 50 54

adasea.d'Oc Antenne Aveyron.

Carrefour de l'Agriculture - 5 boulevard du 122ème RI - 12023 RODEZ Cedex 9 - Tél. standard : 05 65 73 76 76



